

# RÉALISATRICES QUITABLES

**AGA - Jeudi 13 juin 2024, ARRQ**

**Présences:** Geneviève Albert, Jennifer Alleyn, Brigitte Archambault, Sophie Bissonnette, Garance Gagnon-Grégoire, Denys Desjardins, Sophie Fakhouri, Pascal Gélinas, Nicole Giguère, Isabelle Hayeur, Ginger Le Pêcheur, Anna Lupien, Lucette Lupien, Iphigénie Marcoux-Flortier, Laura Marroquin-Ethier, Catherine Martin, Justine Martin, Marina Mathieu, Parissa Mohit, Maïté Neumeister, Lucille Parry-Canet, Érica Pomerance, Anik Salas, Sali Yang, Marie-Laure Rozas, Rebekkah Rozas.

**Présences sur Zoom:** Anne-Marie Tougas, Helen Doyle, Iolande Cadrin-Rossignol, Alix Galdin, Marie-Josée Tremblay, Joudy Hilal.

## **Introduction de la séance**

- Mot de bienvenue d'Anik
- Toutes les membres du CA se présentent.
- Anik propose Lucette Lupien comme présidente d'Assemblée et Justine Martin comme secrétaire. Secondé par Anna Lupien.
- Présentation des gens dans la salle qui assistent à l'AGA.
- Point de Jennifer Allen : elle nous informe d'une lettre au CRTC pour faire réviser sa décision d'exclure les productions cinématographiques des revenus des différentes plateformes.
- Ginger propose l'adoption de l'ordre du jour et du PV de 2023. Laura appuie.

## **Présentation du rapport d'activités dans l'ordre (voir détails dans le rapport d'activités joint)**

- Dossier Cinéclub (présenté par Anna Lupien et Nicole en l'absence de Constance).
- Dossier Partenariats (présenté par Nicole. Isabelle présente la conférence des RVQC (« Pourquoi toujours Godard, jamais Varda »).
- Dossier Conférences (présenté par Justine)
- Dossier Capsules (présenté par Isabelle)
- Dossier Comité diversité (présenté par Laura)
- Dossier Atelier d'écriture (présenté par Ginger)

- Dossier Statistiques (présenté par Anik en l'absence de Constance)
- Dossier Site web – (présenté par Nicole en l'absence de Catherine Pallascio)
- Dossier Représentations (présenté par Anik)
- Coalitions *Pour la suite du doc* et *Sauvons l'ACIC* présentées par Nicole).
- **AJOUTS:**
  - Collectif 50/50 et Institut Simone de Beauvoir rencontré par Ginger à Paris. Leur force de frappe est européenne, mais ils ont une grande volonté de créer des liens avec nous au Québec. Largement financé par le CNC en France. Avec des cellules tierces en Europe pour financer certains éléments de leur recherche.
  - Dossier Réseaux sociaux, Facebook, Instagram (présenté par Ginger en partenariat avec notre collègue Lucille)
  - Dossier Revue de presse (présenté par Anik)
  - Présentation des nouveaux projets (non encore financés) :

#### **Bilan financier - Présenté par Nicole**

- Présentation des différentes sources de revenus.
- Présentation des dépenses. – bonne santé financière de RÉ
- Présentation des prévisions budgétaires et des demandes en cours (CAM-CALQ-TÉLÉFILM)
- Ajout de Patrimoine Canada pour le bon maintien du site web et aussi pour avoir une aide discrétionnaire..
- Le budget est adopté à l'unanimité.

#### **Questions dans l'Assemblée**

- Brigitte Archambault - commente sur le fait que nous sommes très actives sur différents fronts. Question : quels sont les critères d'admissibilité pour le mentorat? Devons-nous être « de la relève »?
- Réponse: nos mentorats s'adressent aux réels de la diversité. Isabelle suggère le CTNM et ALLIA qui offrent une variété de mentorats.
- Erica Pommerance - commente sur une séance de 50/50 à laquelle elle a assisté et à quel point le collectif est impliqué.
- Quand est-ce que débute la cohorte d'atelier d'écriture?
- Réponse de Ginger : autour du mois de novembre pour pouvoir déposer en mai avec SODEC émergent. Donc l'appel à projets se fait en septembre.
- Comment pouvons-nous déposer avec l'atelier si avec la SODEC on a besoin d'un.e producteur.rice? Réponse de Ginger : on cherche une avenue pour attirer les producteur.trices. Mention d'Erica Pommerance : on pourrait organiser des

- rencontres et des maillages? Réponse : oui, tant que le maillage soit approuvé officiellement par la SODEC.
- Jennifer Allen : quelles étaient les critiques de la table ronde des RVQC? Réponse par Isabelle Hayeur : explication du débat et des propos problématiques de Martin Bilodeau.
  - Erica Pommerance : pour le montant accordé par l'ARRQ, est-ce un montant en services ou en argent? Réponse de Nicole : en argent.
  - Brigitte Archambault : puisque RÉ est un organisme culturel également, serait-il possible de recevoir de l'argent pour la diffusion des œuvres? Réponse d'Anik : Non, car notre Cinéma en ligne est un agrégateur seulement.
  - Question de Marina Mathieu : il n'y a pas de fonds de compagnies privées? Serait-il possible d'explorer cette avenue? Plusieurs organismes similaires au nôtre fonctionnent comme ça pour le financement. Réponse : on manque de temps pour explorer les financements privés... ! Invitation aux bénévoles pour nous aider dans ce domaine!
  - Ginger : la volonté d'avoir une infolettre mensuelle pour nos communications pour se rendre encore plus accessible.
  - Jennifer Allen : attention aux infolettres quotidiennes pour ne pas susciter le désintérêt de nos membres. Félicitations aux infolettres de RÉ, nos communications sont précises, claires et bien ponctuées : il n'y en a pas trop donc elles gardent leur valeur.

- **DIVERS**

Erica Pommerance: mention de la fondation Alter-Ciné - 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation en avril 2025 - diffusion de 10 films de « leur meilleur cru ». 8 seront des films réalisés par des femmes et aimerait que RÉ soit leur partenaire. Collaboration avec RÉ au niveau d'une présence et d'un partenariat. Réponse de Ginger : il serait intéressant d'organiser un pique-nique avec nos différents partenaires - Intervention de Denys : peut-être le faire avec Funambule Médias/Cinéma sous les étoiles avec l'apéro « Pour la suite du Doc »?

## ÉLECTIONS

### Modification des règlements généraux pour les élections :

- Proposition lue par Nicole, appuyé par Ginger.

Texte de la proposition:

Considérant que lors de l'Assemblée générale annuelle du 15 juin 2023 les membres ont exprimé le désir de diminuer le nombre d'administratrices cooptées par le CA et augmenter le nombre d'administratrices élues par l'AGA afin de simplifier le processus d'élection des membres du CA

Il est proposé d'amender le chapitre 6, article 6.1., qui se lit comme suit :

### **6. CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### 6.1 COMPOSITION ACTUELLE

Le Conseil d'administration se compose d'un nombre d'administratrices pouvant varier entre sept (7) et dix (10), dont six (6) sont élues par l'assemblée générale pour un mandat de deux (2) ans, et d'un nombre pouvant varier entre une (1) et quatre (4) administratrices cooptées par le conseil d'administration pour un mandat d'un (1) an :

#### **À REMPLACER PAR CETTE MODIFICATION: 6.1 COMPOSITION**

**Le Conseil d'administration se compose d'un nombre d'administratrices pouvant varier entre 8 et 10, dont un maximum de 9 administratrices élues par l'Assemblée Générale pour un mandat de 2 ans, et au besoin, une administratrice co-optée par le CA pour un mandat d'un an.**

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## ÉLECTIONS

**Constance, Justine et Laura** ne sont pas en élection.

**Anik, Nicole, Ginger, Isabelle, Geneviève et Kitana** sont en élection et se représentent.

- Aucune candidature spontanée.
- Toutes les membres sont élues à nouveau.
- Parissa Mohitet Sali Yang proposent leur candidature pour présenter des projets au conseil d'administration.
- Brigitte propose de lever l'assemblée et Jennifer l'appuie.